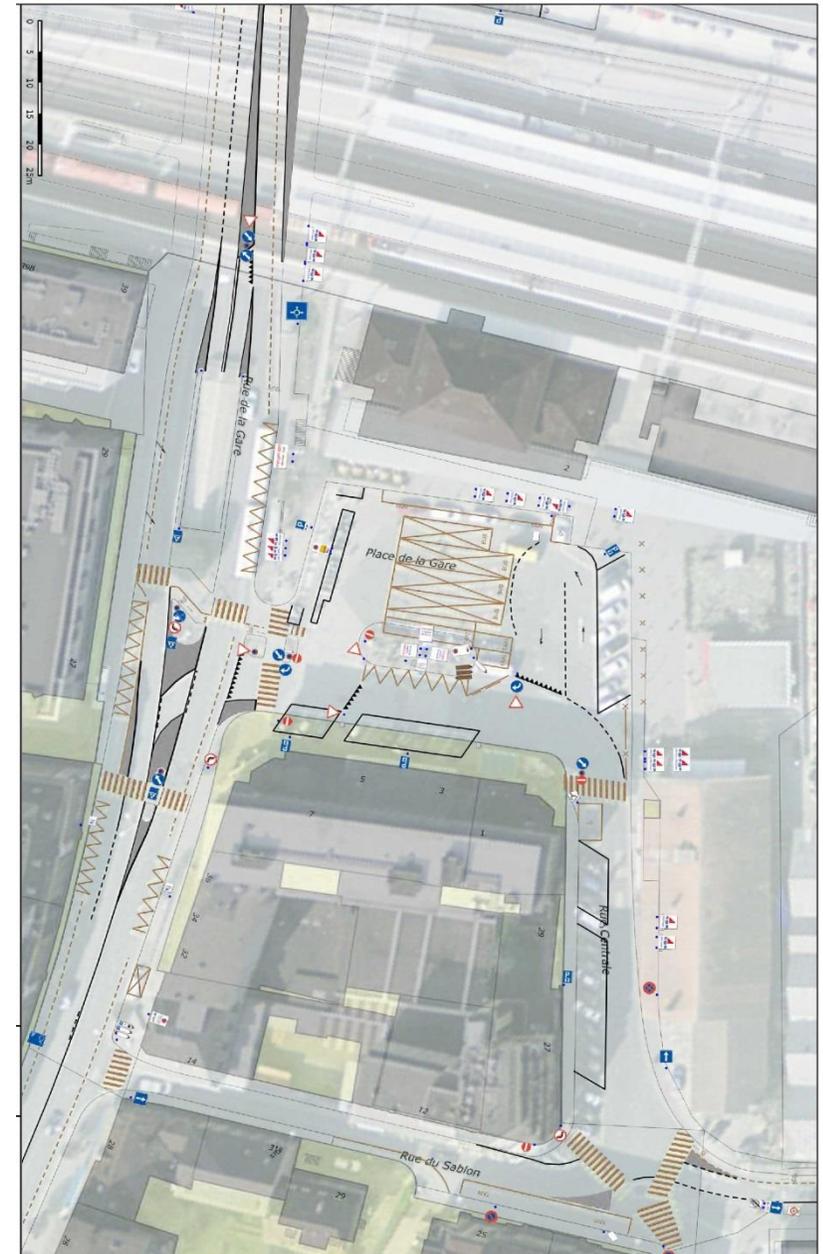


# **MORGES GARE-SUD**

Configuration du site en période de travaux: Eté 2018

# PRINCIPES DIRECTEURS

- Assurer la continuité des transports publics et l'accès à la Gare
- Maintenir les bus régionaux sur la place de la Gare
- Garantir le passage rue Centrale, sur son emplacement actuel ou futur
- Prendre en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) dans les étapes transitoires
- Maintenir la dépose-minute des PMR sur la place de la gare
- Garantir l'accessibilité de la place de la Gare aux modes doux , piétons et vélos
- Proposer une signalétique adaptée pendant toute la durée des travaux
- Garantir l'accès des riverains en tous temps

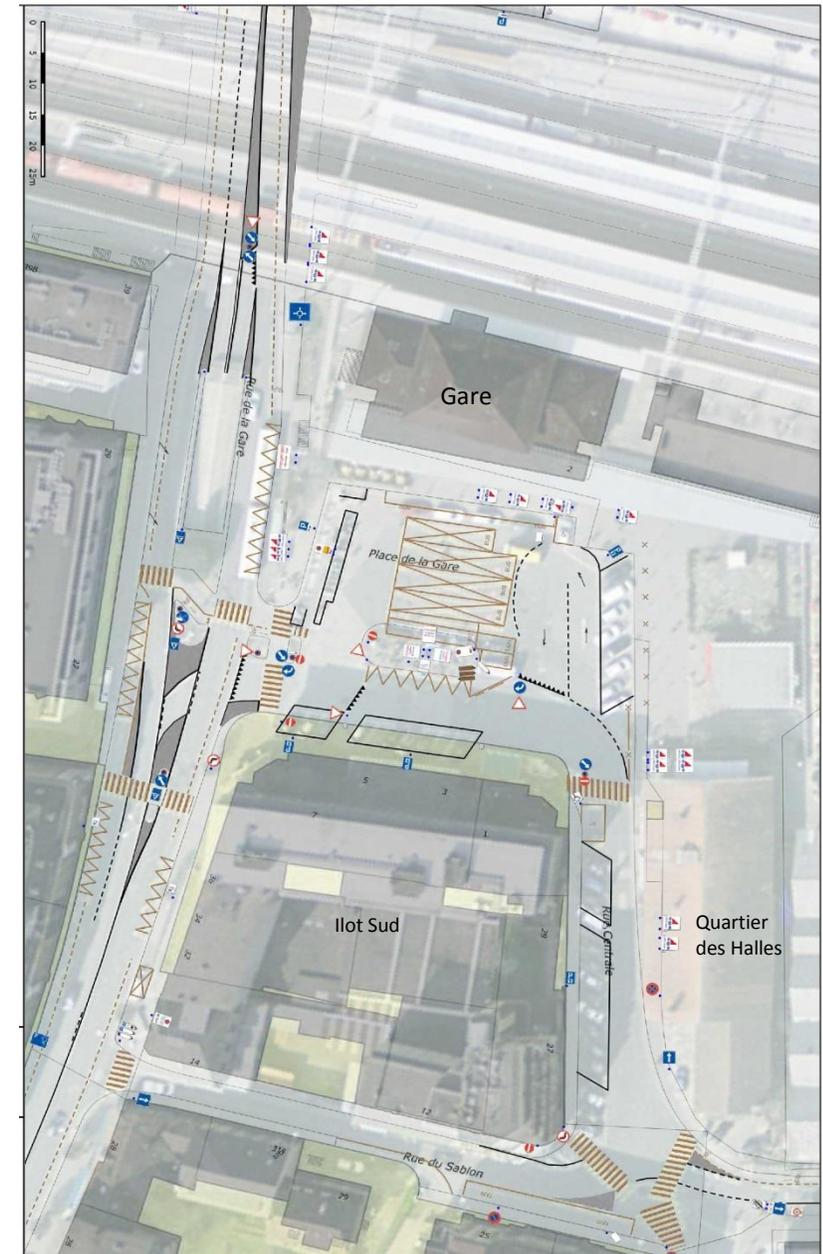


# ORGANISATION DU SITE - ÉTÉ 2018

## Plusieurs chantiers sur un secteur restreint

Cet été, le site Morges Gare-Sud continue d'évoluer pour permettre la cohabitation des différents chantiers, le fonctionnement des transports publics et l'accès à la gare. La période estivale est mise à profit pour réaménager la gare routière, en attendant son déplacement définitif. Le réalignement de la rue Centrale est également en préparation.

- Quatre à cinq chantiers simultanés cohabitent sur le site Morges Gare-Sud pendant l'été;
- Le fonctionnement des transports publics et l'accès à la gare pour tous doit être garanti en continu;
- La circulation routière du centre ville doit également être garantie
- Le secteur est progressivement réorganisé pour s'adapter aux situations successives .

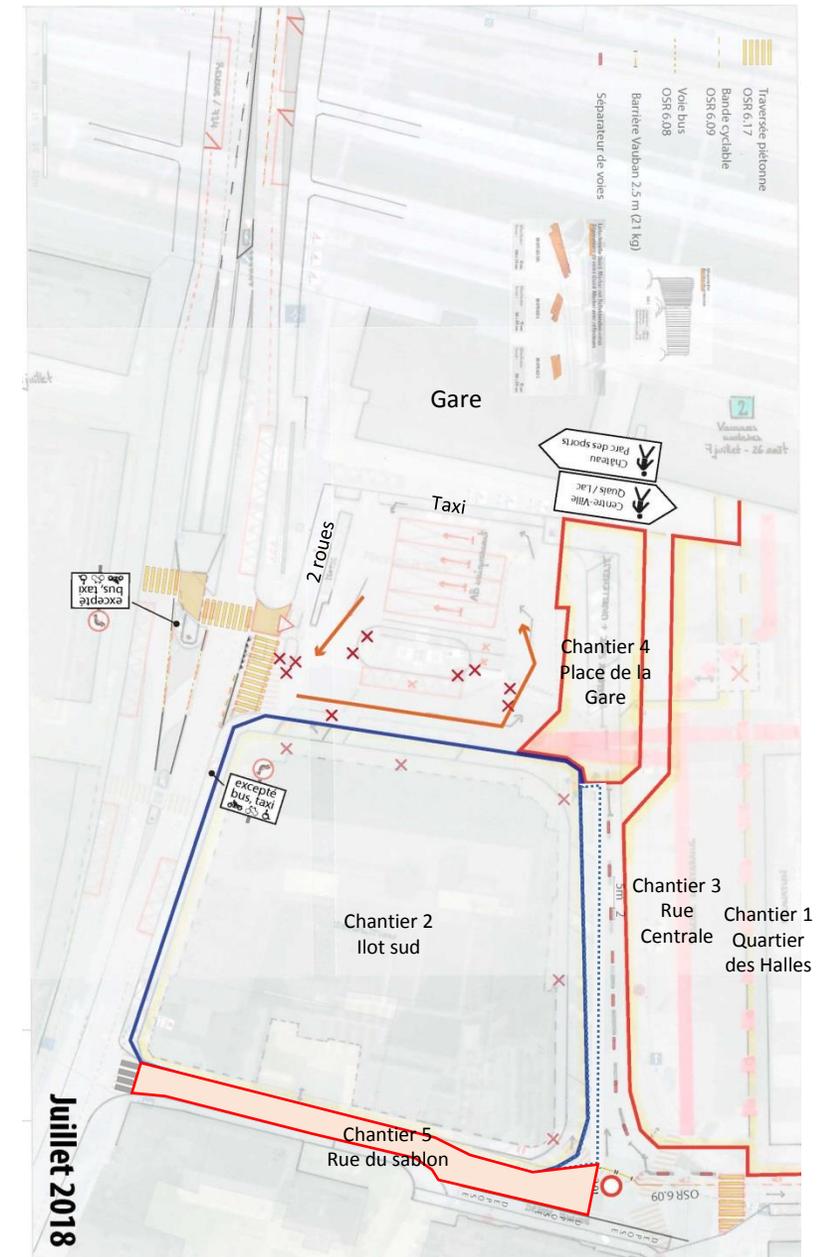


# JUILLET 2018

## Modification du Schéma de circulation

Pour permettre les travaux place de la Gare et rue du Sablon, le schéma de circulation est modifié en juillet. La rue Centrale est réservée à la mobilité douce. Les bus régionaux accèdent à la place depuis la rue de la Gare, ainsi que les taxis et les véhicules d'urgence. L'accès des personnes à mobilité réduite (PMR) en dépose minute est également permis. La rue du Sablon est fermée à la circulation entre rue de la Gare et Centrale.

- Démarrage des travaux place de la Gare et rue du Sablon
- Fermeture temporaire à la circulation de la rue du Sablon ouest : accès riverains par Saint Louis autorisé.
- Stationnement sur Sablon momentanément suspendu pour permettre le croisement des véhicules.
- Suppression définitive du stationnement voiture sur la place de la Gare
- Rue Centrale réservée aux modes doux: piétons et vélos
- Accès des bus, taxis, livraisons à la place depuis la rue de la Gare
- Dépose minute au nord de la gare, sauf PMR

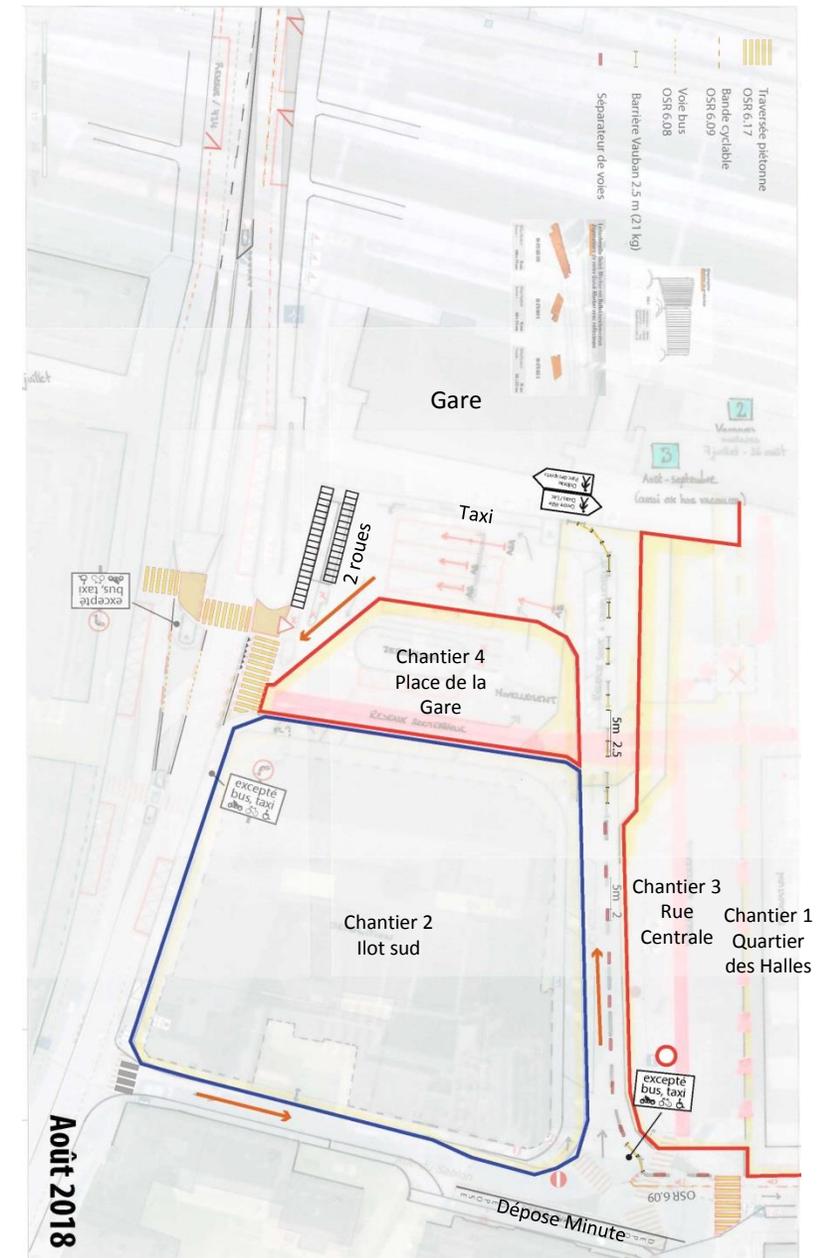


# AOUT 2018

## Réalisation de la gare routière transitoire

Les travaux pour la réalisation de la gare routière transitoire se déroulent sur la place de la Gare. Les travaux d'infrastructures souterraines rue Centrale se poursuivent, en aout et septembre.

- Déplacement emprise de chantier sur la place de la Gare
- L'éclairage de la place est adapté
- La circulation est rétablie sur la rue du Sablon ouest
- bus , taxis et livraisons transitent à nouveau sur la rue Centrale pendant cette phase.
- Une zone de dépose minute est créée rue du Sablon
- Le stationnement des 2 roues est maintenu sur la place de la gare.

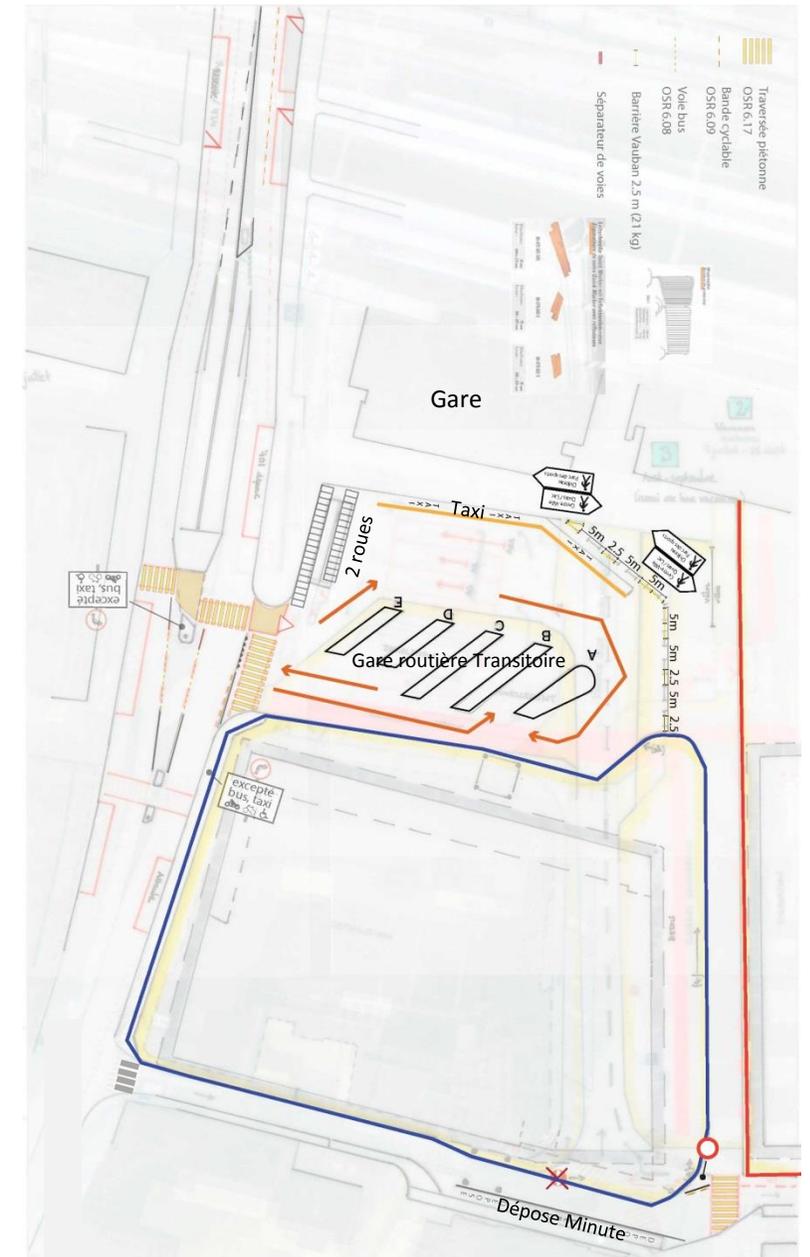


# AUTOMNE 2018

## Déplacement de la rue Centrale

La gare routière transitoire accessible depuis la rue de la Gare est mise en service. La surface de la rue Centrale existante est cédée par la ville, permettant à l'îlot Sud d'étendre son périmètre de chantier. Un passage dédié à la mobilité douce est maintenu entre les chantiers, à l'emplacement de la future rue Centrale.

- Réalignement de la rue Centrale
- Mise en service de la gare routière transitoire
- Extension du périmètre du chantier îlot sud pour les travaux de construction.



# INFRASTRUCTURES ET GESTION URBAINE



## Z.I. de Riond-Bosson

Avenue de Riond-Bosson 14  
1110 Morges

☎ 021 823 03 20

📍 [www.morges.ch](http://www.morges.ch)

✉ [infrastructures@morges.ch](mailto:infrastructures@morges.ch)

f page Facebook

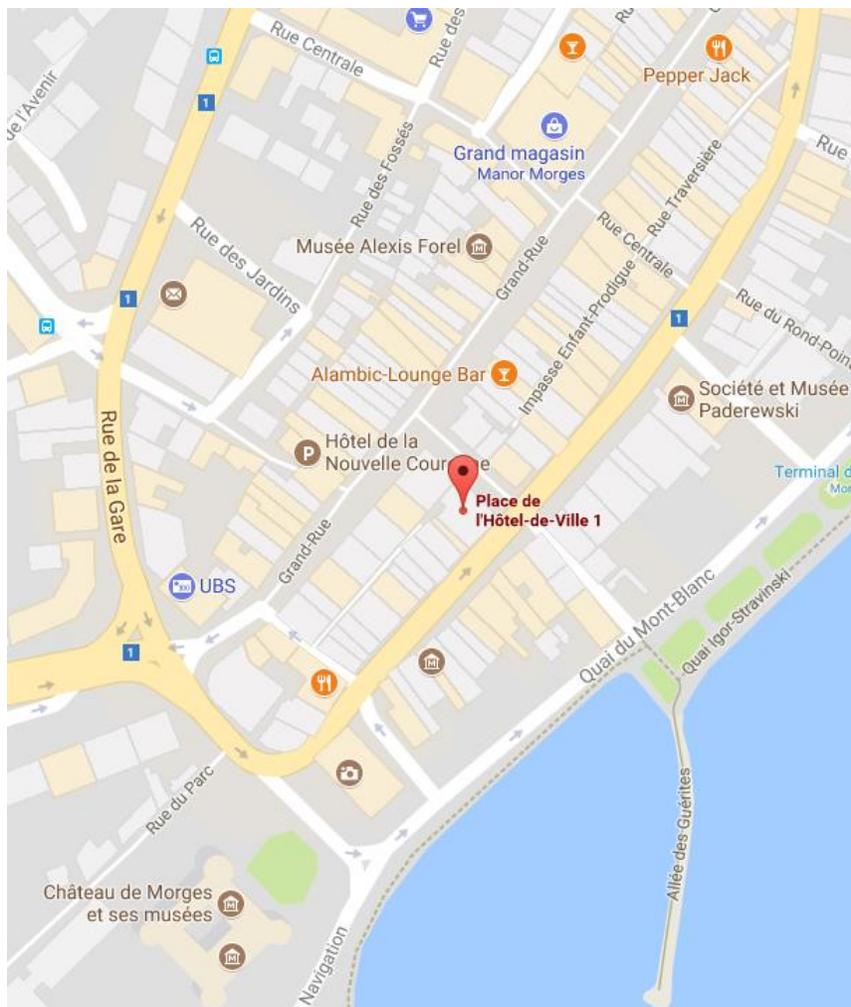
## Horaires réception

08h00 - 11h30

14h00 - 16h00



# URBANISME, CONSTRUCTIONS ET MOBILITÉ



## Hôtel de Ville

Place de l'Hôtel-de-Ville 1  
1110 Morges

☎ 021 804 96 70

📍 [www.morges.ch](http://www.morges.ch)

✉ [urbanisme@morges.ch](mailto:urbanisme@morges.ch)

📘 page Facebook

